

Le projet personnel de l'élève - PP

1. La définition du PP

Le PP d'un jeune en formation correspond à la **vision qu'il doit avoir de son propre avenir** : quelles perspectives professionnelles, quels parcours d'études, quel sens donner à sa vie ?

Le PP se construit avec **méthode(s)** et dans le **temps**, et nécessite un maximum d'**autonomie** de la part du jeune. Il n'existe aucune solution simple pour le bâtir, et aucun moyen idéal d'en garantir la réussite

La force du PP, c'est qu'il correspond à la question centrale de tous les recruteurs :

- « *Pourquoi êtes-vous candidat ?* », voire même,
- « *En quoi, pourquoi votre expérience chez nous (emploi saisonnier, intégration dans une formation post bac, emploi CDD ou CDI) s'inscrit-elle dans votre projet ?* »

2. Les deux fondamentaux du PP

• Des compétences

- « *Ce que je sais faire, mes aptitudes, mes capacités* »
- Se présentent dans le CV, dans un profil sur un réseau social pro.
- Comprennent les connaissances, les savoir-faire et les savoir-être
- Chaque emploi requiert des compétences précises.
- Garantissent qu'on correspond au profil recherché, en recrutement :
« *Que pouvez-vous nous apporter ?* »
- Les recruteurs présélectionnent au moyen des profils de compétences

• Une motivation

- « *Ce que je veux faire, ce que j'ai envie de faire* »
- S'exprime essentiellement à l'oral, en entretien.
- Se construit de façon complexe, au travers d'un parcours de vie, de découvertes, de rencontres...
- Permet de répondre à l'une des questions essentielles à l'embauche :
« *Pourquoi êtes-vous candidat, chez nous ?* »
- Les recruteurs sélectionnent, au final, prioritairement sur les savoirs être, sur la motivation des candidats

La combinaison des deux éléments est indispensable à la réussite, professionnelle, et personnelle également.

3. La construction du PP - les éléments de la préparation

- La découverte des métiers
 - Etre curieux, s'informer, chercher à comprendre
 - Méthodes classiques : Onisep (brochures, vidéos), salons (Azimut...)
 - Le mieux à faire : rencontrer des professionnels, les interroger sur les éléments de leur identité au travail : métier, activités, conditions de travail, parcours... Leur demander d'aller découvrir leur métier.
 - Effectuer plusieurs stages, au-delà de ceux obligatoires, emplois saisonniers et/ou temps partiels à partir de 16 ans
 - Le plus : développer son Réseau de professionnels : noter dans un carnet d'adresse spécifique leurs coordonnées
- La connaissance de soi
 - Etre capable d'identifier, puis de mettre en valeur et, surtout, de parler de ses capacités, de ses qualités, de ses atouts et points forts
 - Etre conscient de ses points faibles, apprendre à les assumer
 - Permet de répondre à la question la plus posée en entretien :
« Pouvez-vous me citer vos trois principales qualités et vos trois principaux défauts » ?
 - Pour découvrir sa personnalité :
 - Consulter son entourage, échanger avec des conseillers d'orientation
 - Passer des tests psychotechniques
- Les activités personnelles, extra scolaires
 - Leur importance : elles sont présentées dans tous les CV.
 - Leur finalité : elles favorisent le développement personnel, intellectuel et social des individus, elles élargissent leur champ de vision, elles peuvent développer des compétences non académiques, elles permettent de développer son Réseau de connaissances.

4. La construction du PP

- Les questions à se poser - notamment :
 - Quelles sont les goûts, mes envies, mes passions ?
 - Comment valoriser au mieux ma personnalité ?
 - Quels sont les métiers qui m'intéressent, qui m'attirent ?
 - Quels sont les secteurs qui m'intéressent - tertiaire, industrie, commerce, petites entreprises, grandes, services publics... ?
 - Où ai-je envie de m'investir - région, pays, international... ?
 - Avec quelles conditions de travail - horaires, ambiance... ?
 - Quelles sont les compétences nécessaires à mon PP ?
 - Quelles sont mes attentes financières - salaire, avantages... ?

- Aurais-je besoin de sécurité ?
 - Quels sont les débouchés dans le secteur, le métier, que j'envisage ?
 - Aurais-je de l'ambition, une envie d'évoluer, de progresser ?
 - Quel équilibre vais-je rechercher, entre mes deux engagements, personnel et professionnel ?
- La présentation du PP
Elle correspond à faire la synthèse des réponses aux questions ci-dessus, en quelques phrases courtes, et en exprimant une motivation claire et précise.
 - L'utilité du PP en sélection
En entretien, les recruteurs posent très souvent la question : « *Où vous voyez-vous dans trois ans, cinq ans, dix ans ?* »

5. L'animation d'une séance sur le PP, en classe

- Organiser un tour de table, pour que chacun puisse se présenter et dire à quoi il pense pour son avenir
- Solliciter au maximum les participants, questionner la classe.
- Exploiter les quatre fiches de questionnement remplies par les élèves, et disponibles sur le site AJE. Par exemple en lisant quelques unes, et en les commentant.
- Sur le thème de la connaissance de soi, proposer si possible l'exercice suivant : chacun, en se tournant vers son voisin de droite, va lui attribuer deux ou trois qualités.
- Sur les thèmes des métiers et des activités personnelles, susciter le plus possible de témoignages.